Annexe 1C- Méthode de calcul du bilan azoté post-récole à utiliser en cas d'épandage sur couvert d'interculture non-exporté de fertilisant de type II

Rappel : L'épandage de fertilisants de type II sur un couvert végétal d'interculture non-exporté précédant une culture implantée au printemps est interdit si le calcul du bilan azoté post récolte pour la culture précédente, d'après la méthode définie en annexe 1C, est supérieur à 40 unités d'azote.

Ce bilan est à calculer sur chaque îlot concerné par un épandage d'effluent de type II sur CINE

Cette annexe est à conserver sur l'exploitation, avec le cahier d'épandage. Ce modèle d'enregistrement peut être adapté dans sa forme, mais le mode de calcul ne doit pas être modifié.

Exploitation :	Commune :
N° PACAGE :	N° SIRET :

îlot(s)	Culture	Surface (ha)	Rendement (q/ha ou tMS/ha)	Teneur en N des organes récoltés (kg d'N/q ou kg d'N/tMS)	Azote exporté par la culture (kg/ha)	Apports d'azote (azote total)				Solde du bilan azoté post-récolte (kg/ha)
						par les effluents d'élevage (kg/ha)	par les engrais minéraux (kg/ha)	par les engrais organiques autres que les effluents d'élevage (kg/ha)	Total (kg/ha)	*(Solde = Total des apports – Azote exporté par la culture)*
			(R)	*(TN)*	*(1)=R x TN*				(2)	*Solde = (1)-(2)*